

**Q: Qu'est-ce que le mentorat ?**

**A:** Le mentorat désigne le processus consistant à entretenir une relation professionnelle entre deux personnes : une personne moins expérimentée (**le mentoré**) est guidée par une autre (**le mentor**) qui partage intentionnellement ses connaissances, ses expériences, ses réseaux et son expertise, tout en encourageant le mentoré à développer un ensemble de compétences unique et à améliorer ses performances.

**Q: Quel est l'objectif principal du mentorat dans le cadre de la programme de formation AWARD Climate Action Fellowship (ACA)?**

**A:** L'initiative AWARD Climate Action Fellowship vise à augmenter le nombre de femmes africaines à la tête d'actions climatiques qui répondent aux divers besoins des petits exploitants dans les systèmes agroalimentaires africains par la conception de solutions d'adaptation au climat tenant compte du genre et catalyser le développement de solutions locales pertinentes qui renforceront la capacité d'adaptation des petits exploitants au changement climatique.

Le mentorat est donc un élément clé du cycle de la programme de formation AWARD Climate Action (ACA), car il constitue un outil **efficace et puissant** pour le développement de la carrière, le transfert de connaissances et la constitution de réseaux professionnels. Il offre aux professionnels talentueux et aux leaders émergents la possibilité de bénéficier d'un soutien guidé pour la progression de leur carrière. Les mentors partagent leurs expériences, leurs connaissances scientifiques, leurs réseaux professionnels et apportent le soutien nécessaire pour atteindre les objectifs fixés en vue d'un développement efficace des capacités.

**Q: Quel est le modèle de mentorat dans le cadre de la programme de formation AWARD Climate Action (ACA)?**

**A:** La programme de formation AWARD Climate Action (ACA) comprend un programme de mentorat d'un an dans le cadre duquel les mentors et les mentorés, à différents stades (**trois (3) générations de leaders climatiques**), développent des relations mutuellement bénéfiques et de soutien autour de leurs capacités professionnelles et personnelles, en se connectant et en s'investissant les uns dans les autres.

- Le premier niveau de mentorat implique les boursiers climatiques et des experts chevronnés ou des praticiens du développement dans le domaine du genre, du changement climatique et des systèmes agroalimentaires, connus sous le nom de **Mentors**,
- Le deuxième niveau de mentorat implique des « Climate Fellows » en tant que mentors auprès de femmes leaders émergentes dans le domaine du climat, appelées **Mentees**.

## Q: Qui sont les mentorés et comment sont-ils sélectionnés ?

**A:** Il y a deux types de mentorés dans le cadre de la programme de formation AWARD Climate Action (ACA):

- Les **Climate Fellows**, sélectionnés sur concours et originaires de certains pays d'Afrique. Lorsqu'ils rejoignent le programme, ils sont associés à des experts/professionnels chevronnés (**Mentors**) soigneusement choisis pour correspondre à l'expertise et aux intérêts professionnels des Climate Fellows. Les binômes sont soutenus dans le cadre d'un **programme de mentorat d'un an**.

- Dans le cadre du programme de mentorat d'un an, les Climate Fellows nomment une (1) femme leader émergente (**Mentorée**) travaillant sur les questions de changement climatique. Le processus de nomination est mené par les Climate Fellows avec le soutien d'AWARD.

## Q: Qui est un mentor potentiel ?

**A:** Les mentors sont principalement des experts africains de premier plan, des praticiens du développement ou d'autres spécialistes capables de soutenir le développement professionnel global des Climate Fellows. Idéalement, ils partagent des intérêts professionnels similaires dans les domaines de l'agriculture, du genre, du changement climatique, des systèmes agroalimentaires et d'autres domaines connexes.

## Q: Comment les mentors sont-ils sélectionnés ?

**A:** Les Fellows climatiques exigence désigner deux (2) mentors potentiels sur la base des critères suivants:

- **Le superviseur actuel/responsable direct NE PEUT PAS** être considéré comme un mentor potentiel. Ceci inclut également les directeurs de thèse.
- Il/elle doit être **africain(e)** et posséder une très solide expertise et/ou expérience professionnelle dans les domaines de l'agriculture, du genre, du changement climatique et des systèmes agroalimentaires.
- Il/elle **doit être disposé(e)** à fournir le soutien nourricier qui permettra l'apprentissage et la croissance dans un domaine diversifié de la recherche et de la défense des droits.
- Il/elle devrait idéalement **travailler ou vivre à une courte distance de vous (proximité géographique)** pour permettre une relation de mentorat optimale.
- Il/elle doit être **disponible pour participer avec vous** à l'atelier d'orientation du mentorat qui donnera le coup d'envoi du programme de mentorat d'un an.

Sur la base des critères ci-dessus et d'autres facteurs critiques, le comité de sélection évalue les candidatures et recommande le mentor sélectionné. Les paires Mentor - Climate Fellow sont confirmées par la suite afin d'initier le processus d'intégration au sein d'AWARD.

## Q: Comment volonté le processus de mentorat commencer?

**A:** Une fois que les paires ont été identifiées, elles doivent assister à un **webinaire d'orientation** de la et à un **atelier virtuel d'orientation du mentorat (MOW)** pour démarrer officiellement la relation.

Le webinaire d'orientation vise à fournir plus d'informations sur le cycle de la programme de formation AWARD Climate Action (ACA) et le processus de mise en œuvre, les opportunités et les ressources pour catalyser la croissance professionnelle.

### **Q: En quoi impliquer l'atelier d'orientation sur le mentorat ?**

**A:** Le programme de mentorat débute par un atelier d'orientation sur le mentorat (MOW). L'atelier d'orientation permet aux duos Mentor - Climate Fellow d'apprendre à mieux se connaître. C'est l'occasion de clarifier les rôles et les attentes des mentorés et des mentors dans le processus de mentorat et de fixer des objectifs spécifiques par le biais des feuilles de route des Fellows. Les facilitateurs travaillent en étroite collaboration avec les paires pour explorer comment les différents aspects influencent les relations personnelles et professionnelles, et les aider à établir une base solide pour une relation de mentorat réussie. Des lignes directrices et des outils spécifiques sont également fournis pour garantir que chaque relation de mentorat est adaptée aux objectifs de développement de chaque Fellow Climatique.

### **Q: En quoi consiste le programme de mentorat d'un an ?**

**A:** Les duos mentor-mentoré sont censés jouer un rôle très proactif. Alors que le rôle des mentors consiste principalement à fournir des directives générales et des encouragements, il est attendu des personnes guidées qu'elles apportent également leurs propres connaissances à la relation et qu'elles jouent un rôle de guide dans la mise en œuvre de leurs feuilles de route (PRM). Les bénéficiaires sont responsables de la mise en œuvre des actions convenues entre les sessions de mentorat.

Tout au long du programme, les deux partenaires se rencontrent régulièrement (au moins deux fois par mois, pendant deux heures) pour discuter des progrès, des défis et des réalisations par rapport aux objectifs fixés dans leur PRM. Ce processus est suivi de près par l'équipe AWARD à l'aide de différents outils de suivi. Le programme de mentorat d'une durée d'un an réunira **trois (3) générations de leaders climatiques** afin qu'ils se connectent et investissent l'un dans l'autre et qu'ils travaillent en collaboration sur des solutions et des actions efficaces d'adaptation au climat.

### **Q: Quelles sont les autres attentes d'un duo mentor-mentoré ?**

**A:** Pour garantir le succès de la relation de mentorat, il est également recommandé que les deux partenaires communiquent les mises à jour importantes sur le programme de mentorat et maintiennent des normes élevées de conduite professionnelle et personnelle.

### **Q: Combien de temps les mentors doivent-ils servir?**

**A:** Un an.

### **Q: Quelle est la durée d'une relation de mentorat ?**

**A:** Le programme de mentorat est conçu pour une durée d'un an. Il est toutefois recommandé que les paires de mentorat poursuivent leurs interactions au-delà du processus facilité par AWARD.

## Q: Quels sont les bénéfices d'être un mentor ?

**A:** La participation en tant que mentor à la programme de formation AWARD Climate Action (ACA) se fait sur **une base volontaire**. Cependant, AWARD et ses partenaires veillent à ce que nos précieux mentors aient la possibilité d'améliorer leurs compétences, leurs connaissances et leurs réseaux grâce à leur participation au programme de Fellowship.

À cette fin, AWARD et ses partenaires apportent un soutien adéquat à la participation des mentors en:

- Diverses activités/événements liés à la Fellowship (ateliers de formation, projets de collaboration sur le climat, réunions d'évaluation, etc.)
- L'apprentissage entre pairs et le soutien professionnel par le biais du programme de mentorat.
- Accès à des réseaux professionnels de haut niveau

Nous espérons que les mentors pourront profiter de ces opportunités pour élargir leurs réseaux professionnels, développer leurs compétences, se faire connaître davantage et avoir la satisfaction personnelle de contribuer directement au développement de la réserve de talents de l'Afrique.

## Q: Que se passe-t-il après l'achèvement du programme de mentorat d'un an?

**A:** Après le programme de mentorat, les paires sont invitées à participer à une **réunion virtuelle de suivi des progrès (PMM)** qui vise à évaluer l'ensemble du programme, y compris l'examen des progrès et des réalisations spécifiques pour la poursuite du travail en réseau et de la collaboration. C'est également l'occasion de réfléchir à la manière de maintenir une plateforme pour la poursuite du mentorat, de la mise en réseau et de la collaboration. Tous les participants au programme (boursiers pour le climat, mentors et personnes conseillées) sont censés participer aux sessions virtuelles de la réunion de suivi des progrès (PMM).

Si vous avez des questions supplémentaires, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante [awardprograms@cifor-icraf.org](mailto:awardprograms@cifor-icraf.org)